



GENERATION EURO 2019-20120

CONCOURS LYCEENS

Présentation

Préambule : désignée en 2016 opérateur de la Stratégie nationale d'éducation économique, budgétaire et financière, la Banque de France est pleinement engagée, en partenariat avec l'Éducation nationale, à promouvoir une diffusion large des connaissances économiques et financières.

Entre autres actions, elle met ainsi à disposition des élèves et des professeurs « les ABC de l'économie », et propose sur tout le territoire des présentations pédagogiques destinées à des classes de lycée ou préparatoires sur des sujets tels la politique monétaire. Enfin, la Banque de France a récemment ouvert Citéco – la Cité de l'économie, premier musée entièrement consacré à l'économie en Europe et largement tournée vers le monde scolaire.

En cette année scolaire 2019-2020, nous vous proposons de participer avec les élèves et professeurs de 11 autres pays de la zone euro, au concours « Génération Euro – concours lycéens ». Ce concours existe depuis plusieurs années mais c'est la première participation pour la France.

Pour vous lycéens, c'est une opportunité de mieux comprendre les enjeux liés à la politique monétaire, à l'euro et plus généralement, à l'économie. C'est aussi l'occasion de renforcer vos compétences en matière de travail en équipe et de communication écrite et orale.

À vous, professeurs, ce concours offre la possibilité de proposer à vos élèves un véritable « cas pratique » de mise en application des connaissances acquises en cours, en lien étroit avec l'actualité et ses débats. Vous guiderez et conseillerez vos élèves à chaque étape du concours et vous pourrez vous appuyer, notamment, sur la documentation figurant sur le site internet du concours.

Vous pouvez tous être assurés de la disponibilité de la Direction de l'éducation financière de la Banque de France pour vous apporter tout complément d'explication à propos de ce concours.

Nous souhaitons bonne chance à tous les participants, en France et en Europe !

Mark Béguery

Directeur de l'éducation financière à la Banque de France

PS : indépendamment de ce concours et partout sur le territoire, la Banque de France peut, dans la limite de ses disponibilités, réaliser des interventions dans des établissements notamment sur la politique monétaire, la supervision financière ou encore le rôle d'une banque centrale. Elle peut également intervenir en partenariat avec les académies dans des séminaires pour les professeurs.

SOMMAIRE

1. INTRODUCTION

Participation. Prix. Règlement.

2. ROLE DES PROFESSEURS ET RESSOURCES PEDAGOGIQUES

Rôle des professeurs. Ressources pédagogiques mises à disposition.

3. ETAPES

Quiz en ligne. Écrit. Oral.

4. JURY

5. CRITERES D’EVALUATION

6. CEREMONIE EUROPEENNE DE REMISE DES PRIX

7. PROTECTION DE LA VIE PRIVEE

1. INTRODUCTION

Pour sa première édition en France, en cette année scolaire 2019-2020, le concours lycéen Génération Euro s’adresse aux lycéens (1^{ère} ou terminale)

À propos du concours

Le concours lycéen Génération Euro (en anglais : « Generation Euro Students’ Award ») est organisé chaque année par l’Eurosystème, l’ensemble constitué par la Banque centrale européenne (BCE) et les banques centrales nationales de la zone euro, dont la Banque de France. Il a pour objectif d’aider les lycéens à **mieux comprendre le fonctionnement de la politique monétaire et son rôle dans l’économie.**

Il offre aux participants une occasion de se familiariser avec les missions d’une banque centrale, en étudiant notamment les décisions du Conseil des gouverneurs de la BCE. Plus globalement, les différentes étapes de ce concours permettront aux candidats de renforcer leurs connaissances sur l’Eurosystème et la zone euro.

Le concours se déroule en **trois étapes** :

- un **quiz en ligne** (étape 1),
- une **présentation écrite** (étape 2),
- et une **présentation orale** (étape 3).

Il aboutit à deux évènements : une finale nationale, à la Banque de France à Paris, pour les meilleures équipes françaises et la cérémonie européenne de remise des prix, au siège de la BCE à Francfort, pour les équipes gagnantes de chaque pays.

Participation

Le concours s'adresse aux **lycéens de classes de 1^{ère} ou terminale**. Tous les élèves peuvent participer, quelles que soient les matières qu'ils étudient. La participation d'une même école à plusieurs éditions du concours est possible à condition de former des équipes différentes chaque année.

Il s'agit d'un concours **par équipe**. Les équipes doivent être constituées de **3 à 5 élèves**, menés par un **professeur** qui les accompagne tout au long des étapes. Chaque membre de l'équipe doit étudier au sein du même établissement. Les élèves désignent un ou une « capitaine » au sein de chaque équipe. Une même école peut inscrire plusieurs équipes. Le professeur en charge d'une équipe doit enseigner dans cet établissement et à un des élèves de l'équipe au moins. La composition de l'équipe ne peut pas être modifiée pendant le concours, sauf circonstances exceptionnelles.

Chaque équipe doit s'inscrire au concours sur le site Internet <https://www.generationeuro.eu/> (NB : la page « France » sera créée fin septembre 2019. En attendant et pour information, voir les pages Belgique ou Luxembourg réalisées pour la version 2018).

Chaque élève membre d'une équipe retenue pour **l'étape 2** (et le professeur concerné) reçoit un Pass Tribu Citéco (une entrée gratuite à la Cité de l'économie pour quatre personnes, ticket valable un an).

Chaque élève membre d'une équipe retenue pour la finale nationale de **l'étape 3** (et le professeur concerné) gagne en outre un bon d'achat FNAC d'une valeur de 100 euros.

L'étape 3 se déroulant à Paris, les frais de transports sont remboursés par la Banque de France et un repas au restaurant est également offert.

Enfin, l'équipe gagnante **à l'issue de l'étape 3** (et le professeur concerné) se voit offrir le voyage et le séjour à Francfort pour la cérémonie à la BCE, lors de laquelle elle pourra rencontrer le Président de la BCE, les gouverneurs des banques centrales nationales de la zone euro, ainsi que les équipes gagnantes des autres pays participants.

Que peuvent tirer les élèves d'une telle expérience ?

En participant à ce concours, les élèves approfondiront leur compréhension des **notions et mécanismes économiques et monétaires**. Ils développeront leurs **compétences analytiques** ; ils amélioreront leur capacité à **travailler en équipe**, à **communiquer** et à **présenter leurs résultats à l'écrit et à l'oral**. Les connaissances et expériences acquises à cette occasion leur seront sans aucun doute profitables pour la suite de leurs études et dans leur vie professionnelle.

Règlement

Les règles et procédures relatives à l'organisation du concours peuvent être consultées dans cette brochure ainsi que dans les « Conditions générales » publiées sur le site du concours.

2. ROLE DES PROFESSEURS ET DOCUMENTATION PROPOSEE

Rôle des professeurs

Le professeur a un rôle crucial tout au long du jeu. Sa tâche principale consiste à coordonner l'équipe et à guider les élèves durant chaque étape du concours, durant la préparation de quiz puis lors des étapes écrite et orale, afin de garantir la cohérence et la qualité de leur travail.

Ressources mises à disposition

Élèves et professeurs ont accès à des ressources pour préparer chaque étape du concours. Outre la présente brochure de présentation :

- le site Internet « **Generation Euro** » qui fournit tous les documents et les informations concernant le concours ;
- le document « **Ressources utiles pour la préparation du concours** ». Bien entendu, le professeur a toute latitude pour signaler aux élèves, au sein de ce recensement, les ressources pédagogiques qui lui paraissent les plus utiles et pour conseiller aux élèves d'autres ressources de son choix.

3. ETAPES

ETAPE 1 – QUIZ EN LIGNE

(De début octobre à mi-novembre)

Avant de s'inscrire et de participer au quiz, les équipes sont invitées à **s'entraîner**, autant de fois qu'elles le souhaitent, sur la **version d'essai** disponible sur le site internet GESA.

Une fois entraînées, les équipes doivent **s'inscrire** afin que leur score au quiz soient sauvegardés. **Une fois inscrite, une équipe ne peut répondre au quiz qu'une seule fois.** Les élèves doivent répondre **en équipe**. Le quiz comprend trente questions : dix de niveau facile, dix de niveau intermédiaire et dix plus complexes. Les trente questions sont choisies de manière aléatoire, parmi une centaine de questions (d'où l'intérêt de s'entraîner préalablement). Une fois le quiz terminé, les équipes participantes reçoivent un certificat électronique indiquant leur score. Les scores obtenus ainsi que les certificats électroniques pourront être partagés sur les réseaux sociaux. **Les 5 équipes ayant obtenu les meilleurs scores seront invitées par la Banque de France à prendre part à l'étape suivante.**

ETAPE 2 – ECRIT

(Du 30 novembre au 22 janvier 2020 minuit)

Mission

Pour l'étape écrite, les équipes doivent **prévoir la décision du Conseil des gouverneurs** devant intervenir le 23 janvier 2020 concernant la politique

monétaire, en la justifiant de manière argumentée par l'étude des principaux indicateurs macroéconomiques pertinents.

Format

1) **Un écrit de trois pages maximum (police de caractère 12)** présentant la décision et la justifiant au regard des indicateurs conjoncturels pertinents. L'équipe pourra, au choix :

- s'inspirer des déclarations introductives du Président de la BCE ;
- ou, en s'inspirant des comptes rendus du Conseil des gouverneurs, imaginer le dialogue pendant le Conseil aboutissant à la décision ;
- ou bien rédiger un article de presse rendant compte de la conférence de presse du Président de la BCE.

Ce premier document pourra contenir au maximum deux graphiques ou infographies.

Préparation

Tous les membres de l'équipe devront participer à la rédaction du rendu écrit, qui devra refléter l'avis de la majorité d'entre eux. Les professeurs sont invités à encadrer et conseiller leurs élèves. Les équipes devront **télécharger leur épreuve écrite sur le site du concours et l'envoyer par email sur l'adresse électronique qui sera indiquée sur la page France du site internet du concours, au plus tard le 22 janvier 2020 minuit).**

Les épreuves seront évaluées par un jury composé d'experts de la Banque de France et de professeurs de l'Éducation nationale, qui sélectionnera les 5 équipes appelées à passer l'étape suivante. La Banque de France informera ces équipes de la décision du jury.

ETAPE 3 – ORAL

Cette étape aura lieu au courant de la deuxième quinzaine de mars. Les équipes sélectionnées et leur professeur seront informés préalablement de la date et des modalités.

Mission

Les 5 meilleures équipes retenues à l'issue de l'étape 2 se retrouvent en finale lors de cette dernière étape. Les équipes doivent **présenter oralement les décisions effectives du Conseil des gouverneurs du 23/01/2020 et comparer ces décisions avec les prévisions qu'ils avaient réalisées lors de l'étape 2.** Ils devront, le cas échéant, en justifiant rigoureusement, analyser l'écart entre leur prévision et la décision.

Format

La **présentation** doit durer 10 minutes et est suivie d'une session de 10 minutes de **questions/réponses** avec le jury portant sur son contenu mais aussi sur des sujets de politiques monétaires plus globaux. Les membres de l'équipe pourront se concerter pour répondre aux questions, sans toutefois pouvoir faire appel à leur professeur.

La présentation devra être appuyée par un diaporama d'au plus 10 pages. Les équipes devront adresser leur présentation à la Banque de France au plus tard 8 jours avant la date de la présentation.

Les équipes sont invitées à faire preuve de rigueur et de créativité. Chaque membre de l'équipe doit participer à la présentation orale à part égale.

4. JURY

Pour l'évaluation des présentations écrites et orales, le jury sera composé d'experts de la Banque de France et de professeurs de l'Éducation nationale et présidé par la Banque de France

5. CRITERES D'ÉVALUATION

Le jury veillera, aussi bien pour l'épreuve écrite que pour l'épreuve orale, au respect des **critères** suivants :

- le raisonnement doit être rigoureux et étayé par des données économiques issues de sources reconnues (BCE, Banque de France, Eurostat, OCDE, FMI...);
- les termes utilisés doivent être globalement maîtrisés par les élèves qui pourront être interrogés à leur sujet ;
- la créativité des élèves sera particulièrement appréciée par le jury ;
- une participation équitable de chaque membre de l'équipe est attendue.

6. CÉRÉMONIE EUROPÉENNE DE REMISE DES PRIX

L'équipe victorieuse de chaque pays est invitée à participer à la cérémonie européenne de remise des prix qui se tiendra à la BCE, à Francfort-sur-le-Main. Cette cérémonie se déroulera sur deux jours, les 12 et 13 mai 2019, au cours desquels seront organisés des ateliers consacrés à la politique monétaire, une cérémonie de remise des prix et des activités récréatives. Lors de la cérémonie, le Président de la BCE et les gouverneurs des BCN participantes de la zone euro accueilleront et féliciteront les équipes

gagnantes. Les frais de déplacement et d'hébergement de tous les membres des équipes présentes et des professeurs les accompagnant seront pris en charge.

7. PROTECTION DE LA VIE PRIVÉE

Protection des données et finalité de leur traitement.

Toutes les données à caractère personnel que les élèves et leurs professeurs auront communiquées seront traitées conformément aux règles européennes sur la protection des données (1). La Division Presse et information de la BCE les collectera et les traitera en qualité de contrôleur de données (data controller). La société Havas Worldwide Düsseldorf GmbH (Euro RSCG GmbH), dont le siège est en Allemagne, sera chargée de l'hébergement du site Internet « Generation Euro » et du traitement des données qui y transitent, au nom de la BCE, agissant à ce titre en qualité « d'organisme de traitement de données ». Pour participer au concours, les élèves et les professeurs doivent remplir un formulaire sur le site Internet « Generation Euro ». Toutes les données des participants seront collectées dans une base de données. Elles seront utilisées pour organiser la participation au concours, accéder aux informations relatives au concours, effectuer le classement des participants, remettre les prix et, enfin, contacter les participants et leur fournir toute information utile.

Seules les données à caractère personnel que les participants auront communiquées en s'inscrivant sur le site « Generation Euro » ou en envoyant des courriels à l'adresse électronique indiquée sur ce dernier seront conservées. En communiquant leurs données, les participants autorisent la publication sur les sites Internet de la BCE et/ou des banques

centrales nationales (BCN) du nom de l'équipe gagnante ainsi que des noms de ses membres, ou leur mention lors d'événements publics. Des photos des équipes victorieuses seront en outre probablement prises et de brefs enregistrements vidéo effectués lors des cérémonies nationale et européenne de remise des prix. Ces photos et ces enregistrements pourront être publiés par la BCE et/ou les BCN.

Sécurité et transfert à des tiers

Le cas échéant, les données à caractère personnel collectées par l'intermédiaire du site Internet « Generation Euro » pourront être transférées aux BCN des pays de la zone euro dans le cadre de l'organisation du concours au plan national. Toute autre utilisation de ces données par les BCN bénéficie des garanties prévues par la directive 95/46/CE (2) sur la protection des données, telle que transposée dans la législation nationale. Havas Worldwide Düsseldorf GmbH (Euro RSCG GmbH), en sa qualité d'organisme de traitement des données, et les BCN ont convenu de garantir la confidentialité des données personnelles et de prendre toutes les mesures nécessaires pour protéger la vie privée. Les données à caractère personnel pourront être communiquées aux banques centrales suivantes : Banque centrale européenne, Banque nationale de Belgique, Banque fédérale d'Allemagne, Banque d'Estonie, Banque centrale d'Irlande, Banque de Grèce, Banque d'Espagne, Banque de France, Banque d'Italie, Banque centrale de Chypre, Banque de Lettonie, Banque centrale du Luxembourg, Banque centrale de Malte, Banque des Pays-Bas, Banque nationale d'Autriche, Banque du Portugal, Banque de Slovénie, Banque nationale de Slovaquie, Banque de Finlande et Banque de Lituanie.

Durée de conservation des données et droits d'accès, de rectification et de suppression

Les données à caractère personnel précisées ci-dessus, et notamment les photographies et vidéos, seront conservées trois ans à compter du jour où elles ont été transmises. Les élèves et les professeurs ont le droit de consulter, rectifier et mettre à jour les données les concernant. Pour toute question relative à la collecte et au traitement des données à caractère personnel ou pour exercer un droit d'accès et de rectification, merci d'adresser une demande à l'adresse électronique indiquée sur le site internet « Génération euro ». Les personnes concernées ont le droit de saisir le Contrôleur européen de la protection des données.

- (1) Directive n° 95/46/CE du Parlement européen et du Conseil du 24 octobre 1995 relative à la protection des personnes physiques à l'égard du traitement des données à caractère personnel et à la libre circulation de ces données.